



Communiqué de presse

Paris, le 21 février 2023

La Banque Postale et CNP Assurances lancent le 1^{er} contrat d'assurance emprunteur labellisé « Positive Assurance »

Le nouveau contrat d'assurance emprunteur immobilier distribué par La Banque Postale et assuré par CNP Assurances a reçu la labellisation « Positive Assurance » par l'Institut de l'Economie Positive. Innovant, inclusif et à tarif compétitif, il est le premier contrat d'assurance emprunteur à obtenir cette distinction.

Afin de répondre au mieux aux besoins de leurs clients emprunteurs, La Banque Postale et sa filiale et partenaire historique, CNP Assurances, proposent un nouveau contrat d'assurance emprunteur incluant des garanties particulièrement inclusives, dont la garantie « Aide à la famille » de CNP Assurances pour venir en aide aux parents d'enfants malades ou en situation de handicap. **Il est le premier contrat d'assurance de prêt à obtenir le label « Positive Assurance » de l'Institut de l'Economie Positive, avec un niveau de 2+ (sur un maximum de 3).**

Un contrat couvrant et inclusif avec des garanties innovantes

- Le contrat inclut une **Garantie Aide à la Famille** qui permet de soutenir financièrement les parents contraints de cesser leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant frappé par une maladie grave, accidenté ou en situation de handicap. Pour ces parents, qui bénéficient de l'Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP) versée par la Caisse d'allocations familiales, la garantie propose de couvrir 50 % de la mensualité du prêt (à hauteur de la quotité souscrite et ce, pour une durée de 14 mois (renouvelable une fois).
- Il comporte également la couverture du **Temps Partiel Thérapeutique** : à la suite d'une maladie ou d'un accident, pris en charge dans le cadre de la garantie Incapacité temporaire Totale (ITT) ou Invalidité Permanente Totale (IPT), le contrat couvre 50% de la mensualité de prêt (à hauteur de la quotité souscrite), jusqu'à 12 mois continus ou discontinus sur la durée du crédit en cas de reprise d'activité à temps partiel prescrite par un médecin.

Un tarif pour accompagner le plus grand nombre dans son projet immobilier

- Une **nouvelle tarification**, pour mieux accompagner les emprunteurs dans leur projet immobilier: ce contrat est tarifé **sur capital initial**, pour lisser la charge sur toute la durée du crédit, grâce à une mensualité constante (diminution de la charge en début de prêt, parfois trop lourde pour certains emprunteurs).

- Et toujours, la **suppression généralisée des surprimes AERAS de niveau 2**, pour accompagner les personnes en risque aggravé de santé en allant plus loin que la Loi Lemoine.

« Après la labellisation début 2022 de nos contrats d'assurance habitation et santé, nous sommes fiers que notre assurance emprunteur soit certifiée à son tour Positive Assurance. Devenue entreprise à mission en 2022, La Banque Postale s'attache à accompagner ses clients au quotidien, dans la concrétisation de leur projets immobiliers, en leur proposant des offres d'assurances plus inclusives, en lien avec ses valeurs de bancassureur citoyen et responsable » indique **Mimouna Boutchich, Directrice de l'Offre Epargne Financière et Assurances de La Banque Postale.**

« En ligne avec notre raison d'être d'assureur responsable et conformément à la vocation citoyenne de La Banque Postale, ce nouveau contrat d'assurance emprunteur vise, avec des garanties innovantes et inclusives et un tarif compétitif, à répondre au mieux aux besoins de nos clients emprunteurs à des moments de vie particulièrement difficiles. Nous sommes fiers qu'il soit le premier du marché à être labellisé « Positive Assurance » **ajoute Sarah Bouquerel, directrice du pôle des activités et relations stratégiques avec le Groupe La Banque Postale de CNP Assurances.**

Information sur le label Positive Assurance



Le Label « Positive Assurance » a été lancé en 2020 par l'Institut de l'Économie Positive à l'occasion du Forum des Villes et Territoires Positifs (LH Forum).

Il récompense la prise en compte des enjeux du long terme et des générations futures par l'intégration de caractéristiques éthiques et positives dans les produits d'assurance. Le label est construit autour de 3 dimensions (via 11 indicateurs applicables à l'assurance emprunteur) :

- La prévention et le développement d'une culture du risque
- L'accessibilité et la lutte contre les discriminations
- La promotion de comportements solidaires

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan, 11ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 300 bureaux de poste. Leader de la finance durable, elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présente dans 19 pays en Europe, notamment en Italie son 2ème marché, et en Amérique latine, principalement au Brésil. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 32 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays. Assureur et investisseur responsable qui agit pour une société inclusive et durable et pour protéger le plus grand nombre, CNP Assurances a inscrit sa raison d'être dans ses statuts le 16 avril 2021. CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 939 M€ en 2022.

Contacts presse

La Banque Postale

Stephanie Noel – stephanie.noel@laposte.fr – 06 38 27 32 91

France Plasse – france.plasse@laposte.fr – 06 08 47 75 41

CNP Assurances

Florence de Montmarin – 06 86 65 35 46

Tamara Bernard – 06 74 32 35 22

servicepresse@cnp.fr